



SUCCES DE L'INTRODUCTION SUR NYSE ALTERNEXT A PARIS

Levée de fonds de 2,6 M€
Prix de souscription fixé à 9€ par action

Paris, le 6 juillet 2012 – La société Méthanor annonce le succès de son introduction en bourse sur NYSE Alternext de NYSE-Euronext à Paris avec une levée de fonds de 2,6 M€ réalisée auprès d'investisseurs institutionnels et d'actionnaires particuliers.

Le prix applicable au Placement Global et à l'Offre à Prix Ouvert a été fixé à **9 € par action**, dans la fourchette indicative d'introduction en bourse initialement proposée (entre 9€ et 10€ par action).

Le nombre de titres demandés s'établit à 284.040 pour un montant de 2.556.360 € et se répartit ainsi :

- Offre à Prix Ouvert : 166.284 actions allouées au public.
- Placement Global : 117.756 actions allouées aux investisseurs institutionnels.

Sur la base d'un total de 464.711 actions et d'une valeur de 9€ par titre, la capitalisation boursière de Méthanor s'élève à 4,2 millions d'euros environ à l'issue de l'opération.

Le règlement-livraison des actions interviendra le mercredi 11 juillet 2012. Les actions seront négociées à partir du jeudi 12 juillet 2012.

Les actions sont admises à la négociation sur le marché NYSE Alternext de NYSE-Euronext à Paris sous le code ISIN FR0011217710 et le mnémonique ALMET.

L'Offre et l'inscription des actions de Méthanor aux négociations sur le marché NYSE Alternext de NYSE-Euronext à Paris vont donner à la société **les moyens de financer des unités de méthanisation agricole, et de lancer rapidement la construction des premières exploitations parmi la quarantaine de dossiers sélectionnés. Méthanor sera systématiquement co-financeur, au côté des exploitants agricoles.** A titre d'exemple, une unité de méthanisation agricole de 190 kW nécessite un investissement total de 1,5 M€ environ, dont 20% (soit environ 300 K€) seront financés en fonds propres, le solde étant financé par de la dette bancaire.

Le produit de l'augmentation de capital pourra également être utilisé afin de financer des unités de méthanisation agricole de taille plus importante (jusqu'à plusieurs mégawatts) en fonction des opportunités, et de l'obtention des autorisations administratives.

Avec cette levée de fonds, Méthanor sera en mesure de **déployer son offre auprès du monde agricole et des développeurs** et permettra par ailleurs **aux particuliers et aux agriculteurs de participer au développement d'une filière à fort potentiel.**

RETROUVER TOUTE L'INFORMATION SUR WWW.METHANOR.FR

Avertissement : Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers de Méthanor dans un quelconque pays dans lequel une telle offre enfreindrait les lois et réglementations applicables.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions Méthanor aux Etats-Unis. Les actions de Méthanor ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. Méthanor n'envisage pas d'enregistrer une offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre au public d'actions aux Etats-Unis.

Facteurs de risques : Tout investissement en actions comporte des risques. Avant de prendre leur décision d'investissement, les investisseurs sont invités à prendre connaissance des facteurs de risque relatifs à l'activité décrits au chapitre 4 de la première partie du Prospectus et sur les risques liés à l'opération d'introduction en Bourse décrits au chapitre 2 de la seconde partie du Prospectus.

Mise à disposition du Prospectus : Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais :

- au siège social de la société 12 rue Sainte Anne – 75001 Paris
- sur le site Internet www.methanor.fr ou sur demande par email à contact@methanor.fr ou par tél au 01 40 15 61 77
- auprès de H. et Associés (www.h-associes.com)
- sur le site de l'AMF (www.amf-france.org)

A propos de Méthanor

Méthanor a pour objet de financer des unités de méthanisation agricoles en partenariat avec des PME agricoles et de valoriser le biogaz produit.

La méthanisation agricole apporte une solution industrielle aux exigences environnementales en transformant par fermentation la matière organique en biogaz. Le biogaz est ensuite utilisé pour générer de l'électricité par combustion et pour produire de la chaleur.

L'électricité produite est revendue à EDF dans le cadre des objectifs du Grenelle de l'environnement et bénéficie de tarifs de rachat garantis pendant 15 ans. Ces contrats de rachats garantis par EDF permettent d'offrir à Méthanor un rendement sécurisé sur 15 ans.

Méthanor souhaite devenir rapidement un acteur clé de la méthanisation agricole en France.

Contacts

MÉTHANOR

12, rue Sainte-Anne
75001 PARIS
T : 01 40 15 61 77
contact@methanor.fr

LISTING SPONSOR

H. ET ASSOCIÉS

Nicolas Déhais
T : 01 55 04 05 53
nicolas.dehais@h-associes.com

COMMUNICATION FINANCIÈRE

CALYPTUS

Marie Ein / Alexis Breton
T : 01 53 65 68 68
methanor@calyptus.net

RETROUVER TOUTE L'INFORMATION SUR WWW.METHANOR.FR